



Cahier des clauses particulières - Consultation à procédure adaptée

Transport en autocars - Voyage à BLOIS et Futuroscope (Poitiers) du 20 mai au 05 mai 2023

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (C.C.P.)

Marché passé en Procédure Adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

PRESTATION

TRANSPORT EN AUTOCARS (02 bus)

POUR UN VOYAGE à BLOIS et Futuroscope (Poitiers)

DU MARDI 02 MAI 2023 au VENDREDI 05 MAI 2023

POUR UN GROUPE DE 90 ELEVES ET 09 ACCOMPAGNATEURS

Date et heure limites de réception des offres

LUNDI 10 OCTOBRE 2022 à 16H00

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Monsieur Patrick RETALI, Proviseur du Lycée Polyvalent DE BORDA 40100 DAX

Comptable assignataire des dépenses relatives au marché :

Madame MUNOS-MOMPONTET, Agent comptable du Lycée Polyvalent DE BORDA 40100 DAX

Service acheteur : Service Gestionnaire du Lycée Polyvalent DE BORDA 40100 DAX

Référence : PA-BORDA 2022 – TRANSPORT VOYAGE BLOIS-FUTUROSCOPE 05-2023

Transport en autocars - Voyage à BLOIS et Futuroscope (Poitiers) du 20 mai au 05 mai 2023

Article 1 : objet du marché

1.1 Définition de la prestation

La consultation porte sur l'organisation suivante : **Transport en autocars** du voyage « **Les Châteaux de la Loire** » à **BLOIS et Futuroscope (Poitiers)** du **MARDI 02 MAI 2023 AU VENDREDI 05 MAI 2023** du Lycée Polyvalent de BORDA 07 avenue Paul Doumer 40100 DAX, pour un effectif de **90 élèves et 09 professeurs accompagnateurs**.

1.2 Décompositions en lots

Ce marché n'est pas alloti. Les prestations sont réparties en un lot unique désigné ci-dessous: **Prestation de Transport en autocars** du voyage « **Les Châteaux de la Loire** » à **BLOIS et Futuroscope (Poitiers)** du **MARDI 02 MAI 2023 AU VENDREDI 05 MAI 2023** pour un effectif de **90 élèves et 09 professeurs accompagnateurs**.

Ce lot unique est justifié par l'état du marché des prestations de voyages.

1.3 Forme du marché

Le marché est passé en procédure adaptée en vertu de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

Article 2 : lieu d'exécution de la prestation

Le marché est conclu pour l'organisation d'un voyage « **Les Châteaux de la Loire** » à **BLOIS et Futuroscope (Poitiers)**.

Article 3 : durée du marché

Le voyage devra se dérouler **du 02 Mai 2023 au 05 Mai 2023**.

Article 4 : pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

- L'Acte d'Engagement (AE) complété, daté et signé avec le bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) ;
- Le Règlement de Consultation (R.C.) ;
- Le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) : détaillant le programme, itinéraire et descriptif détaillé de l'organisation du séjour ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG FCS) en vigueur le 1er jour du mois qui précède la date limite de réception des offres.

L'ensemble de ces pièces constitue le contrat qui liera le lycée Polyvalent DE BORDA à l'entreprise attributaire. Il ne sera donc signé aucun contrat rédigé par le prestataire du marché. Le dépôt d'une offre par le soumissionnaire vaut acceptation de l'ensemble des clauses de ce contrat.

Transport en autocars - Voyage à BLOIS et Futuroscope (Poitiers) du 20 mai au 05 mai 2023

Article 5 : contenu et forme des prix

5.1 – Forme des prix

Les prix seront forfaitaires. Le détail des prix apparaîtra dans le bordereau de Décomposition du Prix Global et forfaitaire (DPGF) annexé à l'Acte d'Engagement (AE).

5.2 - Contenu des prix

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Il n'est pas nécessaire d'indiquer un tarif par élève. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

Article 6: régime des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

Article 7 : règlement des comptes

- ➔ Le chef d'établissement du Lycée Polyvalent DE BORDA est ordonnateur des dépenses. Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée Polyvalent DE BORDA.
- ➔ Les paiements sont effectués en euros par mandats administratifs (virements bancaires) après réalisation de la prestation (service fait) par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter du dépôt de la facturation sur le **Portail Chorus Pro** <https://chorus-pro.gouv.fr> (**code service**: VPROJ).
- ➔ Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures sur le Portail Chorus Pro. Le taux d'intérêts moratoires, en cas de dépassement de ce délai, est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencent à courir.

Article 8 : délais d'exécution

Le délai d'exécution est fixé **du 02 Mai 2023 au 05 Mai 2023**.

Article 09 : pénalités encourues par le titulaire

Les pénalités encourues par le titulaire seront celles prévues dans le CCAG fournitures courantes et services (CCAG-FCS) en vigueur.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020407115&fastPos=2&fastReqId=1887451667&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

Article 10 : assurance souscrite par le titulaire du marché

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cas de dommage.

Article 11 : résiliation

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions et pour les motifs visés par les articles 29 à 34 du CCAG-FCS.

Article 12 : règlement des litiges

Tout contentieux sera porté devant le Tribunal Administratif compétent.

Article 13 : liste récapitulative des articles du CCAG auxquels il est dérogé

Néant

Article 14 : Contenu des prestations

LYCEE POLYVALENT DE BORDA (DAX 40100)

CAHIER DES CHARGES

**TRANSPORT DU VOYAGE SCOLAIRE
«CHATEAUX DE LA LOIRE»
DU MARDI 02 MAI 2023
AU VENDREDI 05 MAI 2023**

DEPART : le [Mardi 02 Mai 2023 à 6 h 00](#)

RETOUR : le [Vendredi 05 Mai 2023 à 22 h 00](#)

DEPART et ARRIVEE : Lycée de BORDA à DAX
(Boulevard Cuyes-[Borda Marches](#))

DESTINATIONS : Blois et Futuroscope (Poitiers)

HEBERGEMENT : Ethic étapes Val de Loire
37 rue Pierre et Marie Curie, 41000 BLOIS

NOMBRE DE PERSONNES : 90 élèves + 09 accompagnateurs (02 bus)

CARACTERISTIQUES RELATIVES AUX BUS et DOCUMENTS DEMANDES

Les bus devront être équipés de WC - Télévision et lecteur DVD en état de marche.

Les documents suivants **sont à fournir obligatoirement** : le plan de route, le numéro de SIRET de la société ou le numéro D.U.N.S (**N° DUNS uniquement pour les fournisseurs étrangers**), une copie des licences communautaires, ainsi que les attestations d'assurance des véhicules + responsabilité civile professionnelle.

Déroulement du séjour

➤ **Mardi 02 Mai 2023** :

6h00 : Départ de Dax du Lycée de Borda, Boulevard Cuyes-[Borda Marches](#) devant le gymnase) pour le château de Chambord (**arrivée estimée à 14h30**)
Arrêt pique-nique du midi
Visites du château à 15h00 et 15h30
17h30 départ du château pour le centre d'hébergement à Blois
Soirée et nuit sur place

➤ **Mercredi 03 Mai 2023** :

Visite de la ville de Blois et de son château.

Les déplacements se feront à pieds, nous n'utiliserons pas les bus.

➤ **Jeudi 04 Mai 2023** :

9h30 : départ définitif du centre d'hébergement, pour le **Château d'Amboise** (**visites du château à 10h30**)

Vers 14h00-14h30 : départ du Château à destination du Futuroscope (hôtel du Futuroscope)

Soirée et nuit sur place.

Transport en autocars - Voyage à BLOIS et Futuroscope (Poitiers) du 20 mai au 05 mai 2023

➤ **Vendredi 05 mai 2023 :**

Journée au Futuroscope

16h00 : départ définitif du Futuroscope à destination du lycée de Borda à Dax.

Les horaires de départs seront affinés sur place avec les chauffeurs.